

Section Lyonnaise

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - **(1923)**

Heft 34

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

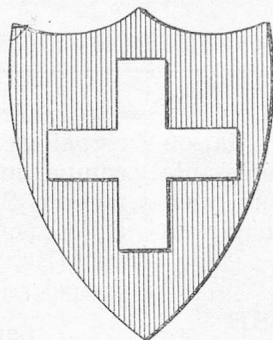
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



BULLETIN MENSUEL

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

SUISSE EN FRANCE

Siège Social : 61, Avenue Victor-Émanuel III, PARIS (8^e)

SOMMAIRE :

ABONNEMENT AU BULLETIN. — ÉTAT DES MEMBRES. — SECTION LYONNAISE. — LE CHOMAGE EN SUISSE. — FOIRE DE BALE. — FOIRE DE LYON. — LES SUBSIDES DE CHANGE EN FAVEUR DE L'HORLOGERIE. — UN PROJET DE COLONISATION SUISSE EN FRANCE. — CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE. — TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES A L'IMPORTATION. — COMMERCE ENTRE LA SUISSE ET LA FRANCE. — IMPORTATION-EXPORTATION-DOUANES; RÉSUMÉ DES DOCUMENTS OFFICIELS. — OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI.

ABONNEMENT AU BULLETIN

Les personnes qui ne font pas partie de la Chambre de Commerce Suisse en France et qui désireraient recevoir régulièrement son *Bulletin mensuel*, sont informées qu'elles peuvent s'y abonner pour la somme de Fr. 25 par an.

Les abonnés au bulletin seront admis à bénéficier gratuitement des services de renseignements de la Chambre jusqu'à concurrence de quatre renseignements par an.

Nous rappelons à ce sujet que l'article 6 des statuts de la Chambre est ainsi conçu : « En règle générale, les services rendus par la Chambre de Commerce à ses membres sont gratuits ; cependant, si une demande causait des frais spéciaux ou des débours, la Chambre pourra demander qu'il lui en soit tenu compte ».

Par décision du Comité, les personnes ne faisant pas partie de la Chambre de Commerce peuvent s'adresser à cette dernière qui se met à leur entière disposition pour leur fournir des renseignements, moyennant un droit minimum de Fr. 10.

ÉTAT DES MEMBRES

Le Comité a procédé à l'admission des membres suivants :

Membres effectifs :

GETAZ (Jacques), 88, rue Saint-Jacques, Marseille.

Société Anonyme B. FELDER-CLÉMENT, métal dur, 21, rue Saint-Charles, Lucerne.

Membre adhérent :

ZIEGLER (A.), courtier-représentant (cafés), 71, rue de la Darse, Marseille.

SECTION LYONNAISE

Dans sa séance du 14 février, le Comité de la Section Lyonnaise a constitué son bureau comme suit :

Président : M. Jacques MULLER ;

Vice-Président : M. Louis COMPODU.

L'Assemblée générale de la Section a eu lieu le 10 mars, dans les bureaux de la Maison Heer & Cie, et a été suivie d'une intéressante conférence de M. Jacques MULLER sur quelques problèmes de la *Navigation fluviale en Suisse*.

LE CHOMAGE EN SUISSE

Le chômage en général a un peu augmenté au cours du mois de janvier. Le nombre des chômeurs complets est monté de 53.463 à 56.275, ce qui représente une augmentation de 2.812 dans l'espace d'un mois.

On relève un accroissement du nombre des chômeurs surtout dans l'industrie textile (888), parmi la main-d'œuvre non spécialisée (778), dans l'industrie du bâtiment (662), dans les industries du bois et du verre (253), dans le commerce (212), dans l'industrie hôtelière (194), dans l'agriculture et l'horticulture (169).

Le chômage a, par contre, diminué dans la métallurgie et l'industrie électrotechnique (399), dans les professions libérales et intellectuelles (219), dans l'horlogerie et la bijouterie (205).

Le nombre des chômeurs partiels, est tombé de 20.429 à 19.868. — Il y a diminution dans l'alimentation, les boissons et les tabacs (786), dans l'horlogerie et la bijouterie (471), dans la métallurgie et l'industrie électrotechnique (385); augmentation dans l'industrie textile (732) et dans les arts graphiques et l'industrie du papier (493).

FOIRE DE BALE

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est du 14 au 24 avril qu'aura lieu, cette année, la Foire d'Echantillons de Bâle, et nous engageons très vivement tous ceux qui le pourront à s'y rendre.

La grande industrie suisse y sera très bien représentée.

Les maisons qui travaillent pour l'exportation et dont la renommée est mondiale se sont inscrites en très grand nombre, stimulant ainsi les maisons d'importance moindre à s'inscrire également. La Foire d'échantillons présentera ainsi un tableau encore plus complet de la production suisse que les Foires précédentes.

A noter que les prix des hôtels seront très modérés.

La Chambre de Commerce Suisse en France se fera un plaisir d'envoyer des cartes d'acheteurs aux personnes qui lui en feront la demande.

Journée des Suisses à l'étranger. — Nous signalons d'une façon très spéciale à tous nos compatriotes résidant en France, la VI^e Journée des Suisses à l'étranger, organisée à Bâle à l'occasion de la Foire, par la Nouvelle Société Helvétique, le lundi 16 avril 1923. Voici l'appel adressé à cet effet par le Comité :

CHERS COMPATRIOTES,

Pour la sixième fois, nous convions tous les Suisses et Suissesses résidant à l'étranger, ainsi que leurs amis en Suisse, à assister nombreux à la Journée qui est réservée chaque année, à l'occasion de la Foire Suisse d'Echantillons, à la cause des Suisses établis en pays étranger.

Depuis l'instauration de cette Journée en 1918, de grands progrès ont certes été réalisés dans ce domaine. Grâce surtout à l'impulsion énergique du Service Consulaire et du Secrétariat des Suisses à l'Etranger de la Nouvelle Société Helvétique, à Genève, le peuple et la presse suisse, comme nos autorités et notre Parlement, s'intéressent toujours davantage au sort de nos compatriotes vivant à l'étranger. Un fort groupe parlementaire pour la sauvegarde des intérêts des Suisses à l'étranger vient de se constituer. *L'Echo Suisse*, la Revue pour les Suisses à l'étranger, a vu le jour et se développe. Mais il reste encore beaucoup à faire.

Nous consacrons, cette année, une Journée entière à nos compatriotes du dehors. La matinée est réservée à la discussion des nombreux problèmes qui intéressent, d'une façon ou d'une autre, le sort matériel et moral de nos ressortissants du dehors, plus particulièrement la Jeunesse suisse vivant à l'étranger. Les conférences seront suivies d'une discussion publique et contradictoire, à laquelle tout Suisse peut prendre la parole. Les associations suisses créées spécialement en vue de la défense ou de la sauvegarde des intérêts des Suisses à l'étranger, ainsi que nos Colonies suisses désireuses de déléguer des représentants officiels devant prendre la parole à cette réunion sont instamment priées d'en tantir notre Comité et de lui formuler, en temps utile, les suggestions, les desiderata ou projets de résolutions qu'elles aimeraient proposer au vote par notre réunion annuelle.

Comme l'année dernière, nos autorités compétentes seront dûment représentées à cette Journée, qui, vu les nombreux délégués déjà inscrits, est assurée d'un plein succès.

Une soirée foncièrement suisse et toute d'intimité suivra la journée de travail. Elle aura lieu au Casino de la Ville: Chants, gymnastique, jodlers, etc., rien n'y manquera.

Les Chemins de fer fédéraux et les Hôteliers de Bâle accorderont de fortes réductions de tarifs, ce dont nous leur savons vivement gré.

En pleine crise, mais confiants dans l'avenir de notre chère Patrie, nous adressons un vibrant appel à tous nos compatriotes du dehors pour qu'ils viennent plus nombreux que jamais rencontrer leurs amis restés au pays.

Serrons toujours davantage les rangs pour le Bien, la Sécurité et la Dignité de notre Patrie bien-aimée !